

# Compte-rendu

## Rencontre mensuelle # 4

9 janvier 2025

Comité consultatif du milieu sur l'étude d'impact environnemental  
du Programme de gestion de l'érosion des plages et des berges du  
lac Saint-Jean



## Table des matières

<i>Mot de bienvenue</i> .....	1
<i>Validation de l'ordre du jour</i> .....	1
<i>Retour sur les éléments de suivi de la rencontre 3</i> .....	1
<i>Présentation de la démarche des ateliers participatifs</i> .....	2
<i>Les milieux humides du lac Saint-Jean</i> .....	3
<i>Atelier   Expériences vécues du scénario de gestion en vigueur (M)</i> .....	5
<i>Liste des annexes</i> .....	6
<i>Annexe 1 : Liste des participants</i> .....	7
<i>Annexe 2 : Ordre du jour</i> .....	8
<i>Annexe 3 : Les milieux humides du lac Saint-Jean</i> .....	9
<i>Annexe 4 : Résultats de l'atelier</i> .....	16
<i>Annexe 5 : Liste des éléments de suivi</i> .....	22

## Mot de bienvenue

M. Jean-Simon Rioux, modérateur de la rencontre, inaugure la rencontre #4 en souhaitant la bienvenue aux membres du comité consultatif du milieu.

Les nouveaux membres se présentent, suivis de Jean-François Poulin de WSP.

La liste des membres participants figure en annexe 1.

## Validation de l'ordre du jour

M. Rioux propose l'ordre du jour aux membres du comité.

L'ordre du jour convient aux membres. Il figure en annexe 2.

## Retour sur les éléments de suivi de la rencontre 3

Chaque rencontre mensuelle débute par un retour sur les éléments de suivis issus de la rencontre précédente.

**Les éléments de suivis de la rencontre #3 et leurs états d'avancement sont les suivants :**

Suivis - Rencontre du 14 novembre 2024	État d'avancement
Ajout de la question concernant la Pointe-Langevin et des précisions sur le rôle des MRC dans les projets de compensation ainsi que dans le programme de restauration des milieux humides et hydriques au compte-rendu de la rencontre #2.	Fait
Dépôt du rapport du BAPE sur le décret de 1985 sur la plateforme de dépôt et de partage de documents.	Fait
Faire un suivi, s'il y a lieu, sur l'ajout d'une présentation sur les milieux humides du lac Saint-Jean.	Comme convenu, la présentation aura lieu lors de la présente rencontre. Certains membres ont cependant questionné par courriel le fait d'avoir opté pour Martin Larose de WSP comme expert invité plutôt que d'inviter Canards illimité.  Caroline Jollette explique que le choix de M. Martin Larose comme expert sur les milieux humides repose sur le fait qu'il est un biologiste d'expérience qui étudie

	le lac Saint-Jean depuis plus de 20 ans. De plus, M. Larose dirige l'étude d'impact; sa présentation et les échanges qui en suivront permettront donc d'alimenter l'étude d'impact. Le choix de M. Larose permet également d'avoir une présentation plus ciblée sur l'interrelation entre les milieux humides avec le niveau du lac Saint-Jean, contrairement à une présentation plus générale qui aurait pu être faite par Canard Illimité.
Transmettre aux membres la documentation sur les scénarios de gestion avant les ateliers	Fait

## Présentation de la démarche des ateliers participatifs

Suite à la présentation de la démarche des ateliers, M. Rioux recadre les objectifs du comité et la portée de l'atelier.

Le président du Conseil de gestion durable explique la demande de reporter l'atelier B, soulignant le besoin d'avoir plus de données pour permettre une démarche concertée du côté des utilisateurs du lac, et de permettre une réflexion étendue dans le temps et une compréhension la plus large possible.

Une adaptation de l'atelier est proposée par la modération comme une alternative permettant à la fois l'expression libre et entière des membres, de répondre aux besoins du comité et de l'étude d'impact, tout en tenant compte des inquiétudes de plusieurs. Cette proposition est adoptée par consensus.

Des membres s'interrogent sur l'ouverture de Rio Tinto à envisager une perte d'énergie dans le futur scénario.

Rio Tinto explique que l'analyse des scénarios de gestion se fera sur la base d'une analyse multicritères, dont des critères sociaux et environnementaux, et non pas exclusivement sur la valeur énergétique. À cette étape-ci, la question posée demeure hypothétique. Rio Tinto ajoute qu'il faudra également considérer le contexte énergétique actuel du Québec. Rio Tinto souligne que depuis 1980, chaque renouvellement de décret a impliqué des modifications importantes au scénario de gestion générant une réduction de la production énergétique.

M. Larose rappelle que l'étude d'impact procédera avec une analyse multicritère pour évaluer les scénarios de gestion. « Il n'y aura pas juste les mégawatts, il n'y aura pas juste des critères sociaux et techniques, mais également environnementaux. Les discussions que nous aurons ensemble sont très importantes pour nous aider à établir ces critères, et à comprendre vos préoccupations. »

Les membres s'interrogent sur la possibilité d'avoir des représentants du ministère de l'Environnement aux travaux du comité. Rio Tinto indique que des demandes similaires ont été faites par le passé mais refusées, le ministère préférant maintenir son indépendance et se montrant ainsi réticent à participer aux démarches de promoteurs. Par ailleurs, le ministère offre des plateformes au public pour poser leurs questions et échanger sur différents sujets. Les membres évoquent la possibilité de faire la demande en leur propre nom – ce à quoi Rio Tinto ne voit aucune objection.

Une discussion s'engage sur le changement de nom du programme, passant de "programme de stabilisation des berges" à "programme de gestion de l'érosion des berges et des plages". Une présentation sur ce point est suggérée pour les membres du CCM.

## Les milieux humides du lac Saint-Jean

La présentation sur les milieux humides du lac Saint-Jean a été donnée par Martin Larose, biologiste (WSP).

La présentation se trouve à l'annexe 4.

**Les principales questions soulevées par les membres sont les suivantes :**

Questions des membres	Réponses
Quel est l'état de santé des vingtaines de milieux humides suivis par le programme? Observe-t-on une diminution de leur superficie depuis le début du programme?	M. Larose : On observe surtout une évolution des milieux et de leur végétation, mais pas de dégradation. Le programme n'intervient pas directement dans les milieux humides, mais à proximité, souvent pour protéger un cordon.
Est-ce que les services écosystémiques des milieux humides seront également évalués dans l'étude d'impact?	M. Larose : L'étude décrira le milieu en lien avec les impacts potentiels du programme. Pour les milieux humides, nous examinerons différents indicateurs comme les menaces d'érosion, les changements de végétation et la connectivité avec le lac. La description sera axée sur les impacts potentiels du programme.  Jean-François Poulin. (WSP) : ajoute qu'un calcul de valeur écologique sera fait pour chaque milieu humide dans l'état de référence.
Qu'en est-il de l'interconnexion entre le niveau d'eau du lac, la nappe phréatique, les eaux souterraines et le rôle des milieux humides?	M. Larose : Si des exemples précis où la connectivité crée un enjeu en lien avec le programme sont identifiés, nous sommes ouverts recevoir l'information.  RT rappelle que l'étude d'impact se concentre sur l'analyse des impacts des travaux du programme sur l'environnement, non sur les impacts de la gestion des niveaux d'eau du lac Saint-

	<p>Jean. Le scénario de gestion est intégré dans la démarche du comité étant donné son lien avec l'érosion tout en permettant la conciliation des usages.</p>
<p>Quel niveau d'eau est nécessaire pour maintenir la connectivité et favoriser certaines espèces? Les connaissances ont-elles progressé depuis le dernier BAPE?</p>	<p>M. Larose : Il est difficile d'établir un niveau précis car chaque habitat a une relation différente avec le niveau d'eau. La végétation émergente se situe généralement autour de 15 pieds (101 mètres)*. Plus le niveau monte, plus la surface de végétation émergente inondée est grande. Les besoins peuvent aussi varier selon les saisons.</p> <p><i>* À la suite des échanges du comité et après vérification, M. Larose précise que ce niveau se situe entre 100,5 et 101 mètres (entre 13 et 15 pieds).</i></p>
<p>Le changement de nom du programme influence-t-il l'étude d'impact?</p>	<p>Rio Tinto : L'approche par gestion de l'érosion, plutôt que par stabilisation, implique un changement de paradigme. Au lieu de tenter de maintenir une photo arrêtée dans le temps, l'objectif est de se donner une certaine marge de manœuvre à l'intérieur de ce qui est acceptable pour l'ensemble des acteurs. Pour les milieux humides notamment, si un milieu spécifique profiterait d'une certaine liberté, cela sera considéré dans l'analyse. Cette approche implique une plus grande variété d'interventions, nécessitant davantage d'analyses, de concertation et de transparence.</p>
<p>Que peut-on dire de l'évolution du petit marais de Saint-Gédéon qui semble se refermer?</p>	<p>M. Larose : Le vieillissement naturel d'un milieu humide implique un processus de fermeture sur une très longue période. Ce processus peut être accéléré par différents facteurs comme l'apport de nutriments dû au développement agricole, à l'urbanisation ou aux rejets d'eaux usées. La stabilisation du niveau d'eau peut aussi y contribuer.</p>
<p>Le seuil du petit marais pose-t-il problème?</p>	<p>M. Larose indique que le seuil a rempli sa fonction prévue de retenir un niveau d'eau dans le milieu et de permettre la montaison des poissons.</p> <p>RT ajoute qu'une intervention temporaire a été réalisée à l'automne 2024 étant donné la non-étanchéité du seuil et que d'autres interventions sont prévues pour pérenniser l'installation et assurer les fonctions écologiques du petit marais.</p>
<p>Est-il prévu qu'il y ait des restaurations de milieux humides?</p>	<p>Rio Tinto explique que l'approche actuelle vise la conservation, bien que certaines opérations de restauration aient été réalisées par le passé. Le contenu du nouveau programme définira les interventions futures.</p> <p>Rio Tinto précise que plusieurs étapes sont nécessaires avant de répondre précisément à cette question :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Évaluer les impacts du dernier programme dans l'étude d'impact</li> <li>○ Déterminer le scénario de gestion et les impacts du Programme pour les 10 prochaines années</li> <li>○ Considérer le cadre légal qui privilégie les compensations financières</li> </ul> <p>Cependant, Rio Tinto se dit ouvert à des solutions alternatives dans des contextes spécifiques où, pour des coûts équivalents, de meilleurs résultats pourraient être obtenus.</p>
<p>Est-ce que Rio Tinto serait ouvert à des partenariats avec le milieu pour protéger ou aménager certains milieux humides?</p>	<p>Rio Tinto répond favorablement, soulignant qu'une approche partenariale offre de meilleures garanties de succès et de pérennité qu'une action unilatérale ou une compensation financière.</p>

#### Éléments de suivi

1. Partager avec les membres, via la plateforme, le dernier rapport de suivi des milieux humides 2023 disponible sur le site du ministère de l'Environnement.\*  
*\*ERRATUM : Bien que déposé auprès du ministère, le rapport en question ne se trouverait pas sur son site web. Il a néanmoins été partagé avec les membres via la plateforme.*

## Atelier | Expériences vécues du scénario de gestion en vigueur (M)

Les résultats de l'atelier se trouvent à l'annexe 4.

#### Éléments de suivi

1. Il est suggéré d'effectuer des simulations avec un scénario de gestion qui prolongerait la période de transition en été où le maximum est à 16,5 pieds vs les 16 pieds actuels.

## Liste des annexes

---

Annexe 1 : **Liste des participants**

Annexe 2 : **Ordre du jour**

Annexe 3 : **Les milieux humides du lac Saint-Jean**

Annexe 4 : **Résultats de l'atelier** | Expériences vécues du scénario de gestion en vigueur (M)

Annexe 5 : **Liste des éléments de suivi**

## Annexe 1 : Liste des participants

CATÉGORIE D'ORGANISATION	NOM DE L'ORGANISME	REPRÉSENTANTS DÉLÉGUÉS	POSTE	Présent
Élus - MRC	MRC Lac-Saint-Jean-Est	Louis Ouellet	Préfet	x
		Nathalie Audet	Directrice du service de l'aménagement	
		Émile Hudon	Maire de Saint-Gédéon	x
	MRC Maria-Chapdelaine	Luc Simard	Préfet	
		Guyline Proulx	Mairesse de Pérignonka	x
		Isabelle Simard	Directrice générale	
		André Guy	Maire de Dolbeau-Mistassini	x
	MRC Domaine-du-Roy	Yanick Baillargeon	Préfet	x (Teams)
		Danny Bouchard	Directeur général adjoint et de l'aménagement du territoire	
Premières Nations	PekuakamiInuatsh Takuhikan	Marie-Noëlle Bhérier	Mairesse de Saint-Prime	x
		Kaysey Moar	Conseillère en gestion de la faune et de l'environnement	x
Tourisme	Chantier tourisme Domaine-du-Roy Tourisme Maria-Chapdelaine	Judith Courtois	Conseillère en gestion de la faune et de l'environnement et protection du territoire	
		Charles Desbiens	Conseiller sectoriel - tourisme	x
Villégiature, Associations de riverains	RIVERAINS - Secteur MRC Lac-Saint- Jean-Est	Sylvain Gagnon	Président	
		Pierre Audet	Président	x
	RIVERAINS - Secteur MRC Domaine- du-Roy	Claude Prévost	Représentant	x
		Marie-Ève Guay	Représentante	x
	RIVERAINS- Secteur MRC Maria- Chapdelaine	Denise Thibeault	Représentante	
		Suzanne Morin	Représentante	x
	RIVERAINS - Riverains 2000 lac Saint-Jean	Marc Dufour	Représentant	x
		Égilde Dufour	Représentant	
Nautisme	Marina de Saint-Henri-de-Taillon	Eric Lalancette	Représentant	x
		Jean-Yves Gaudreault	Représentant	x (Teams)
	Club de voile au Grand Largue	Bruno Lalancette	Président	x
	Club nautique de Pérignonka	Denis Potvin	Représentant	
	Organisations environnementales	OBV Lac-Saint-Jean	Hugues Jobin	Président
Corporation LACTivité pêche Lac-Saint-Jean		Anne Malamoud	DG	
		Marc Archer	DG	x
Le CREDD		Tommy Tremblay	Directeur général	x
Parc national de la Pointe-Taillon		Monique Laberge	Présidente du CA	x
Organismes socio-économiques	Parc national de la Pointe-Taillon	François Guillot	DG	
	Syndicat des travailleurs Énergie Électrique Nord	Jean-Philippe Lévesque	Président	
	Chambre de commerce et d'industrie de Lac- Saint-Jean-Est		siège à combler	
	Chambre de commerce et d'industrie Secteur Saint-Félicien	David Garneau	Président	
	Chambre de commerce de Maria-Chapdelaine		siège à combler	
Équipe de coordination	Société de développement économique Inu	Jean Simard	Conseiller au développement stratégique	
	Rio Tinto	Caroline Jolette, ing.	Conseillère sénior	x
	Rio Tinto	Catherine Imbeau	Conseillère sénior, communauté et performance sociale	x
	Rio Tinto	Richard Dallaire	Conseiller sénior en relation avec le milieu et AI	x
	Rio Tinto	Gabrielle Dallaire, ing.	Analyste en ressources hydriques	x
	Rio Tinto	Luc Dallaire, ing.	Chef de service	x
	Rio Tinto	Simon Durocher	Conseiller principal Environnement	x
	Rio Tinto	Jean Paquin, ing.	Ingénieur analyste en hydrologie	x
	Pilote Groupe-Conseil	Mathieu Pelletier	Vice-président – Acceptabilité sociale et Relations avec la communauté	x
	Pilote Groupe-Conseil	Jean-Simon Rioux	Modérateur principal	x
Experts invités	WSP	Jean-François Poulin	Gestionnaire, Études d'Impact sur l'environnement nationales, Sciences de la Terre et Environnement	x
	WSP	Martin Larose	Vice - Président, Aviseur	x (Teams)

## Annexe 2 : Ordre du jour

Rencontre 1   10 septembre 2024	
<b>09:00</b>	Mot de bienvenue
<b>09:01</b>	Validation de l'ordre du jour
<b>09:11</b>	Validation du compte-rendu
<b>09:21</b>	Retour sur les éléments de suivi de la rencontre 3
<b>09:26</b>	Présentation de la démarche des ateliers participatifs sur le scénario de gestion des eaux
<b>09 :46</b>	Les milieux humides du lac Saint-Jean
<b>10:31</b>	Pause – Café
<b>10:46</b>	Introduction à l'atelier
<b>11:01</b>	Atelier : Expériences vécues du scénario de gestion en vigueur (M)
<b>12:31</b>	Dîner
<b>13:16</b>	Atelier (suite)
<b>14:16</b>	Varia
<b>14:26</b>	Prochaine rencontre

## Annexe 3 : Les milieux humides du lac Saint-Jean



2

### Ordre de la présentation

- Les principaux milieux humides autour du lac Saint-Jean
  - Localisation
  - Les différents types
- Relation entre niveau d'eau et fonctions des milieux humides

wsp

RioTinto



## Classification des milieux humides (Canards Illimités)



### Eau peu profonde

Milieu humide dont le niveau d'eau est inférieur à deux mètres, comprend des étangs isolés, de même que la bordure des zones fluviales, riveraines et lacustres. Il y a présence de végétations aquatiques flottantes ou submergées.



### Marais

Milieu humide généralement rattaché aux zones fluviales, riveraines et lacustres, dominées par une végétation herbacée (émergente, graminéoïde) croissant sur un sol minéral ou organique, inondé de façon permanente, semi-permanente ou temporaire.



### Prairie humide (sous-classe de marais)

Marais exondé la majeure partie de la saison de croissance. Dominance d'une végétation de type graminéoïde croissant sur un sol minéral hydromorphe.



### Marécage

Milieu humide souvent riverain, qui est inondé de manière saisonnière, on retrouve également des marécages isolés qui sont humides par leur situation topographique. Dominés par une végétation ligneuse, arbustive et arborescente croissant sur un sol minéral hydromorphe.



### Tourbière ombrotrophe (bog)

Milieu humide ouvert alimenté principalement par les précipitations, qui est faible en éléments nutritifs et plutôt acide. Le bog est dominé par des sphagnes et des éricacées. Accumulation de matière organique de plus de 30 cm d'épaisseur.



### Tourbière minérotrophe (fen)

Milieu humide ouvert alimenté par les eaux de précipitations et par les eaux d'écoulement. Riche en éléments nutritifs et moins acide. Dominée par un couvert herbacé de cypéracées ainsi que de bryophytes et d'arbustes. Accumulation de matière organique de plus de 30 cm d'épaisseur.

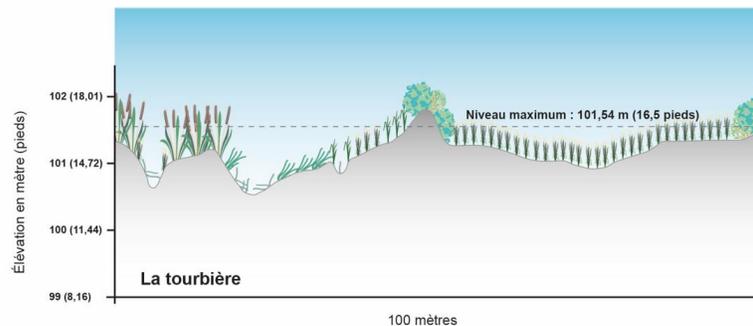


### Tourbière boisée

Tourbière se distinguant par une végétation arborescente (hauteur supérieure à 4 m), elles se trouvent souvent en périphérie des bogs ou des fens. Accumulation de matière organique de plus de 30 cm d'épaisseur.

wsp

## Type de milieux humides



**Caractéristiques:** Présence généralement importante de matière organique, favorisé par un processus d'accumulation généralement supérieur au processus de décomposition en place

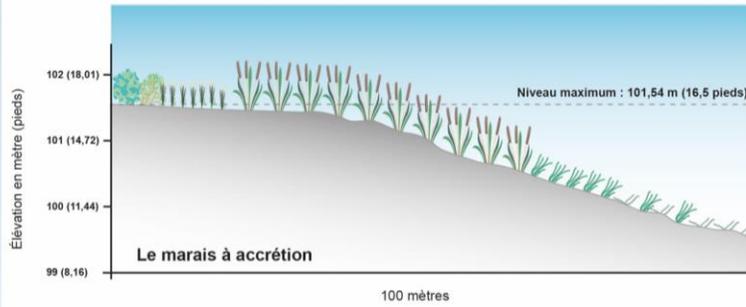
**Les habitats :** Baie Doré, Tourbière de Saint-Prime, Pointe aux Pins, Baie de Ptarmigan

wsp

RioTinto

7

## Type de milieux humides



**Caractéristiques:** Alimentés par des affluents agricoles. Processus d'accumulation de matières organiques et sédiments. Les eaux y sont riches et elles favorisent le développement de la végétation. Les ouvertures sur le lac de ces habitats sont toutes sujettes à des phénomènes d'accumulation-érosion selon les variations du niveau du lac ainsi que le débit de l'affluent.

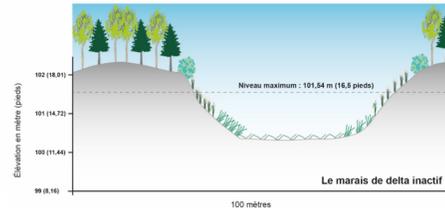
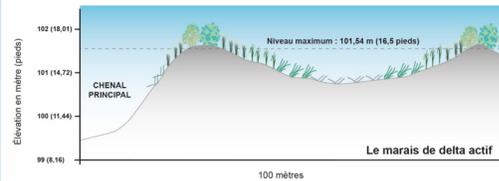
**Les habitats :** marais de Desbiens, ruisseau Pacaud, marais du Golf de Saint-Prime, l'étang des Îles, le Petit marais de Saint-Gédéon et le Rigolet de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

wsp

RioTinto

8

## Type de milieux humides



**Caractéristiques:** Les habitats de delta sont situés dans le lit et à l'embouchure de grandes rivières et sont le résultat de processus d'érosion et de sédimentation toujours actifs. Les eaux y sont faiblement productives et le substrat généralement sableux. Ces habitats possèdent à la fois des portions actives et inactives.

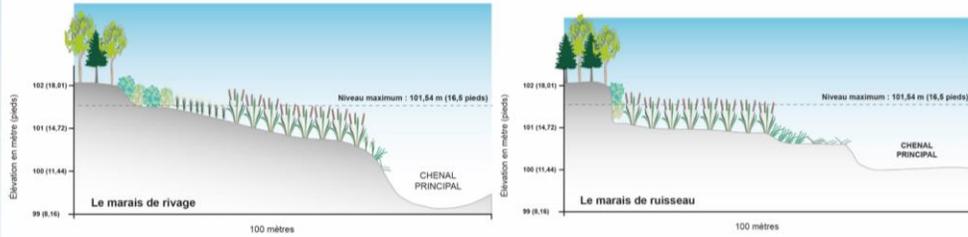
**Les habitats :** îles Hudon, le canal du Cheval et les îles Flottantes. **Délaissé:** marais de la Pointe Taillon, le marais de la Petite rivière Péribonka ainsi que les Anonyme 17 et 18

wsp

RioTinto

9

## Type de milieux humides



**Caractéristiques:** Sous l'influence directe des eaux du lac Saint-Jean. On y retrouve principalement des zones de marais et d'eau peu profondes, bordées par la berge qui est couverte d'une végétation devenant graduellement de plus en plus terrestre.

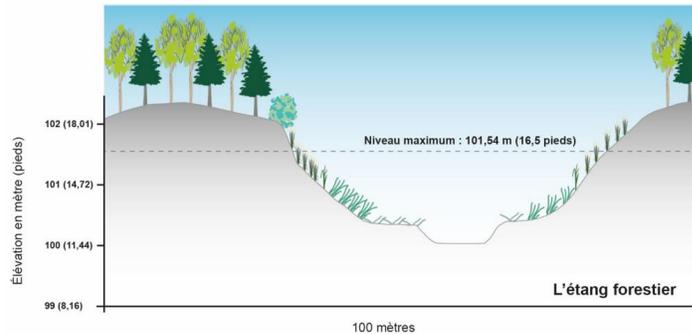
**Les habitats :** embouchure de la rivière Ticouapé, le Grand-Marais de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, le Ruisseau Rouge, l'embouchure de la rivière aux Chicots

wsp

RioTinto

10

## Type de milieux humides



**Caractéristiques:** Les étangs forestiers sont des habitats possédant un bassin de drainage limité et sont situés en milieu forestier. Parfois alimentés par les vagues du lac Saint-Jean, ils sont toutefois isolés de celui-ci par des cordons littoraux

**Les habitats :** lac à la Tortue et la pointe à la Savane ainsi que le canal à Bélanger et canal Adélar. **Habitat isolé :** Marais Bolduc.

wsp

RioTinto

## Relation entre niveau d'eau et fonctions des milieux humides

- Poissons:
  - Pour la fraie printanière: niveau élevé au printemps pour accès aux herbiers. Maintien du niveau d'eau élevé pour fraie et incubation.
  - Pour l'alimentation: niveau permettant l'accès aux milieux humides (connectivité).
- Anoures:
  - Habitats demeurant humides avec mares pour compléter le stade larvaire. Niveaux élevés augmentent la surface des habitats.
- Rat musqué:
  - Niveau d'eau avec faibles fluctuations permet l'accroissement de la typhaie en été : alimentation. Les changements brusques de niveau d'eau peuvent impacter l'accès aux huttes.
- Sauvagine:
  - Niveau d'eau plus élevé permettent l'accès aux herbiers de plantes émergentes pour abris (principalement les jeunes) et herbiers plantes submergées pour alimentation.
  - Niveau d'eau plus élevé au printemps et à l'automne bonifie la fonction de halte migratoire.



RioTinto

## Relation entre niveau d'eau et fonctions des milieux humides

- Diversité végétale:
  - Des niveaux **relativement stable** peuvent réduire la diversité végétale et favoriser les espèces pionnières et envahissantes. À l'inverse, **les crues printanières et les étiages estivaux** favorisent une plus grande diversité des strates végétales.
  - Des niveaux moins élevés résultent en une évolution des strates arborescentes et arbustives au dépend de la strate herbacée, une avancée d'espèces pionnières et une réduction des zones d'eau libre.
  - Des niveaux plus élevés sont favorables pour les milieux humides. L'inondation printanière est importante.
- Benthos et productivité primaire
  - Des niveaux plus élevés favorisent une plus grande superficie de productivité (faune benthique).



RioTinto

## Références

- Plusieurs suivis réalisés par Rio Tinto concernant la dynamique des embouchures de milieux humides
- Larose, M. et L. Bouchard. 1998a. Suivi environnemental et faunique 1998. Suivi des conditions de la montaison aux structures de maintien du niveau de l'eau au marais Le Rigolet de [Métabetchouan](#) et au Petit marais de [Saint-Gédéon](#) en 1998. Rapport final du Centre Écologique du Lac St-Jean inc. pour Sécac, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. 39 p. + 4 annexes
- Talbot, André. 2006. Enjeux de la disponibilité de l'eau pour le fleuve Saint-Laurent – Synthèse environnementale. Environnement Canada, Montréal. 215 pages.
- Plourde-Lavoie et coll. 2018, Les variations de niveau d'eau du lac Saint-Jean : effets sur la reproduction des poissons dans les habitats en milieux humides riverains. Le Naturaliste canadien, Vol 142, numéro 1, hiver 2018
- Fowler D.N et collab. 2023. The influence of landscape composition and configuration on breeding waterfowl pair abundance in Wisconsin. Wildlife Society Bulletin 2024;48:e1504
- Jason T. et coll. 2009 Muskrat Abundance Responses to Water level Regulation Within Freshwater Coastal Wetlands. [Wetlands](#) (2010) 30:211–219
- André Marsan et associés Lavalin (AMAL). 1983. Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Étude réalisée pour la Société d'électrolyse et de chimie Alcan ltée. 3 tomes et 19 annexes.



## *Annexe 4 : Résultats de l'atelier | Expériences vécues du scénario de gestion en vigueur (M)*

*Des reproductions agrandies de chaque saison du tableau suivront le tableau global.*

### 4.1 Tableau global des résultats

#### 4.2.1 Résultats Hiver

## 4.2.2 Résultats Printemps

### 4.2.3 Résultats Été

#### 4.2.4 Résultats Automne

#### 4.2.5 Autre

## Annexe 5 : Liste des éléments de suivi

### Éléments de suivi

1. Partager avec les membres, via la plateforme, le dernier rapport de suivi des milieux humides 2023 disponible sur le site du ministère de l'Environnement. \*  
*\*ERRATUM : Bien que déposé auprès du ministère, le rapport en question ne se trouverait pas sur son site web. Il a néanmoins été partagé avec les membres via la plateforme.*
-